



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9223
27 mai 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS-
FRANCAIS

RAPPORT SUR LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE
POUR LA PERIODE DU 1er JUILLET 1967 AU 30 JUIN 1968

Note du Secrétaire général

En application du paragraphe 3 de la résolution que le Conseil de sécurité a adoptée à sa 415^{ème} séance, le 7 mars 1949, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de sécurité le rapport du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique sur l'administration du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique pour la période du 1er juillet 1967 au 30 juin 1968^{1/}.

1/ Il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires de ce rapport, qui a été également distribué sous la cote T/1694.